



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **18 novembre 2013**

Délibération n° 2013-4265

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégués de service public - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux-la-Pape) et conception, construction et exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron par la Société Saur France - Exercice 2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Ferraro

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 novembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Vesco, Mme Frih, M. Assi, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Peytavin (pouvoir à M. Le Bouhart), MM. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Balme (pouvoir à Mme Domenech Diana), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Sangalli), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Bolliet).

Absents non excusés : MM. Arrue, Barral, Mme Laurent, M. Julien-Laferrière, Mme Bonniel-Chalier, MM. Huguet, Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Thévenot, Turcas, Vurpas.

**Conseil de communauté du 18 novembre 2013****Délibération n° 2013-4265**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux-la-Pape) et conception, construction et exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron par la Société Saur France - Exercice 2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports annuels des délégataires de service public et précise qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales dispose que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

La convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux-la-Pape) et la conception, la construction et l'exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron confiés à la société Saur France est conclue pour une durée de 25 ans et se termine le 31 décembre 2019.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de communauté au titre de l'exercice 2012 comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public, et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2012 :

		2010	2011	2012	Variations 2011-2012	
					En %	Tendance
Indicateurs d'activité	Nombre de crémations (Bron)	2 088	2 234	2 363	6 %	↗
	Nombre d'inhumations	230	231	260	13 %	↗
	Dont à Bron-Parilly	156	157	184	17 %	↗
	Dont à Rillieux-la-Pape	74	74	76	3 %	↗
	Nombre de concessions vendues	195	284	247	- 13 %	↘
	Dont à Bron-Parilly	126	180	137	- 24 %	↘
	Dont à Rillieux-la-Pape	69	104	110	6 %	↗
Indicateurs financiers (en K€)	Produits	1 282	1 360	1 446	6 %	↗
	Dont crémations	824	889	961	8 %	↗
	Charges (hors IS)	1 163	1 198	1 316	10 %	↗
	Dont personnel	494	485	514	6 %	↗
	Dont gaz	91	88	115	30 %	↗
	Résultat avant impôts	119	162	130	- 20 %	↘
	Résultat net	58	106	78	- 26 %	↘

#### L'activité et les produits de la délégation :

Le chiffre d'affaires de la délégation progresse (+ 6 %). Il est composé principalement des produits ci-dessous :

- les crémations représentent 66 % des produits de la délégation, soit 961 K€, un produit en hausse de 8 % suite à une légère augmentation des tarifs et à un nombre de crémations qui continue sa progression (+ 6 % entre 2011 et 2012). Les crémations représentent une part croissante sur le total des techniques funéraires, il s'agit d'une tendance structurelle,

- les caveaux représentent 14 % des produits de la délégation, soit 209 K€, un produit en hausse de 6 %,
- les concessions représentent 8 % des produits de la délégation, soit 116 K€, un produit en baisse de 8 % lié à une diminution du nombre des concessions vendues,
- les chambres funéraires représentent 5 % des produits de la délégation, soit 73 K€, un produit en hausse de 11 %,
- les inhumations représentent 3 % des produits de la délégation, soit 37 K€, un produit en hausse de 19 %, lié à l'ouverture d'une nouvelle clairière cinéraire à Bron.

Les autres prestations (location de salle de thanatopraxie, crémation de pièces anatomiques, dispersion de cendres, location de salle de cérémonies (chapelle), dépôt d'urnes, frais de garde) représentent environ 3 % des produits.

#### **Les charges et résultats de la délégation :**

Concernant les charges de la délégation (1 316 K€), elles progressent de 10 % entre 2011 et 2012, soit une augmentation plus forte que les produits expliquant ainsi la baisse du résultat net de la délégation (78 K€ en 2012 contre 106 K€ en 2011, soit - 26 %).

La hausse des charges est notamment liée à l'augmentation :

- des dépenses de personnel, qui représentent près de 40 % des charges de la délégation en 2012, 514 K€, + 6 % par rapport à 2011.
- des factures de gaz, qui représentent 9 % des charges, 115 K€, soit + 31 % par rapport à 2011. Cette hausse est liée à l'augmentation des tarifs de gaz et à une augmentation de la consommation en relation avec la hausse de l'activité.

#### **Gros entretiens et réparations :**

Le délégataire doit assurer le renouvellement des matériels et installations des biens du domaine délégué. A ce titre, il inscrit dans ses comptes une dotation annuelle (actualisée selon un indice). En 2012, le délégataire a dépensé 110 K€ au titre des réparations et gros entretiens, essentiellement pour entretenir des travaux d'étanchéité du toit du crématorium, la réparation et la maintenance des fours.

#### **En conclusion :**

- globalement, l'activité de la délégation et ses produits continuent leur progression,
- en 2012, les charges augmentent plus fortement que les produits,
- par conséquent, le résultat net diminue mais reste positif (78 K€ contre 106 K€ en 2011),
- la part des crémations est de plus en plus importante dans l'activité de la délégation.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) le 14 octobre 2013. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 14 octobre 2013, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2012 produit par la Société Saur France au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation des parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux-la-Pape) et la conception, la construction et l'exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2013.**